

METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE DE MOBILITÉ À L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE



Objectifs et missions des ALEC

Les transports constituent le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre en France. Dans leur mission d'accompagner les territoires dans leur transition écologique et énergétique, les ALEC ont constaté le besoin de se saisir du défi de la mobilité. Qu'elles agissent dans un périmètre urbain ou rural, les Agences Locales de l'Énergie et du Climat se sont progressivement emparées de la mobilité durable.

Les modalités de leurs actions varient selon les enjeux locaux mais toutes agissent selon des principes communs, en lien avec leurs missions plus globales.

Les ALEC interviennent en soutien d'une politique publique conduite par les collectivités locales. Outils d'ingénierie, elles peuvent accompagner le déploiement d'une stratégie de mobilité durable (stratégie de planification et d'aménagement, diagnostics, études de faisabilité) ou être un outil opérationnel (guichet mobilité, accompagnement de projets) en s'adaptant aux contextes spécifiques des territoires (ruraux, urbains ou périphériques).

Les ALEC mènent des actions de promotion de la mobilité durable, soit auprès du grand public (conseil personnalisé, sensibilisation), soit auprès des collectivités et entreprises. Ces actions visent à réduire les émissions carbone des transports du territoire en permettant de réduire le recours au véhicule individuel, via la promotion des mobilités alternatives (covoiturage, vélo, transports à la demande, etc.), tout en ayant une sensibilité particulière pour l'amélioration des conditions de mobilité pour les publics fragiles ou éloignés.

Par leurs actions d'animation, d'appui opérationnel ou stratégique, les ALEC visent à faire évoluer les comportements des citoyens et des entreprises en matière de mobilité.

Ce guide vise à démontrer que les collectivités urbaines comme rurales peuvent agir sur la mobilité de leur territoire, avec l'appui d'une ALEC.

À noter que ce guide n'élude pas la question des financements de cette mission puisque les ALEC sont des structures partenariales et que leurs actions sont soutenues par des financements publics et privés. Concernant la mobilité, leurs projets et actions, les ALEC reçoivent des subventions de leurs collectivités membres mais bénéficient aussi du concours de l'ADEME, s'inscrivent dans des programmes CEE et parfois bénéficient d'appels à projets Européens.

ZOOM sur l'Observ'ALEC 2024 (données 2023)

Retrouvez l'intégralité des données Observ'ALEC sur le site de la Fédération

- 6 ALEC travaillent sur le sujet de la mobilité
- 14 ETP sont dédiés au sujet
- 13 775 contacts mobilité ont été recensés



Être un relai des mobilités pour l'Ain

SPL ALEC AIN 2.5 ETP - Mission mobilité depuis 2011

Guichet unique de la mobilité

La SPL ALEC AIN joue un rôle central en tant que “Relai des Mobilités” du Département de l'Ain, agissant comme un **guichet unique pour tous les publics** sur l'ensemble des questions liées à la mobilité. À ce titre, l'ALEC informe, conseille et accompagne les particuliers, les entreprises, les bailleurs sociaux ou encore les professionnels de l'insertion, afin de faciliter l'accès aux informations et aux solutions de transport adaptées aux besoins de chacun. Dans cet objectif, l'ALEC diffuse une newsletter destinée à l'ensemble du réseau d'acteurs impliqués, permettant de partager les actualités, initiatives et dispositifs en faveur d'une mobilité plus inclusive et durable sur le territoire (260 destinataires en 2024, dont 50% de travailleurs sociaux).

Public cible : tous publics

Planification et déploiement de stratégie mobilité durable

L'ALEC apporte, à ses collectivités actionnaires, son expertise pour déployer une stratégie de mobilité durable. Elle peut effectuer un diagnostic mobilité d'une commune ou d'une zone d'activité, puis apporter son expertise pour le montage des projets qui en découlent, en concevant des solutions adaptées aux enjeux locaux pour une mobilité plus accessible et durable.

Public cible : collectivités

Plan de Mobilité Interentreprise (PMIE)

Elle accompagne entreprises et collectivités dans l'élaboration de Plans de Mobilité Interentreprises (PMIE), visant à **optimiser les déplacements domicile-travail des salariés sur un même territoire**. Ces plans s'appuient sur plusieurs axes d'action : promotion des modes de transport alternatifs (covoiturage, vélo, transports en commun), mise en place de services de mobilité (navettes, vélos en libre-service), développement du télétravail et des horaires flexibles, sensibilisation des employés.

Publics cibles : professionnels et collectivités

À l'appui de ces trois missions, la SPL ALEC AIN **conduit des actions générales de sensibilisation et d'animation** (ex : grande roue de la mobilité, carte des déplacements...)

L'ALEC AIN est une Société Publique Locale (SPL) et agit pour le compte de ses actionnaires, les 14 EPCI du département, le Département de l'Ain, le SIEA et 45 petits porteurs.

Financement du service mobilité de la SPL ALEC AIN :

- Convention avec le Département de l'Ain
- CEE
- Facturation directe auprès des EPCI actionnaires pour des besoins spécifiques



ZOOM sur le projet TEMI : Territoire à Mobilité Inclusive (TEMI)

Avec le projet **TEMI – Ain Territoire de Mobilité Inclusive**, la SPL ALEC AIN innove en facilitant l'accès à la mobilité des publics précaires, souvent limités par l'absence de solutions adaptées, notamment en zones rurales.

Mené de 2024 à 2026 et financé par des CEE, ce programme repose sur trois diagnostics : une cartographie des solutions existantes, une analyse des besoins des entreprises et services publics et une étude sociologique des publics concernés. Les résultats seront traduits en *serious game* pour sensibiliser les acteurs locaux et serviront de base à des ateliers collaboratifs, réunissant élus, employeurs et travailleurs sociaux, afin de coconstruire des actions concrètes. En mobilisant de nouveaux financements et en explorant des approches innovantes, la SPL ALEC AIN renforce son engagement en faveur d'une mobilité inclusive et durable.

Depuis dix ans, l'ALEC07 a entrepris de faire progresser la conversion d'un département très rural à la mobilité durable à travers :

Un accompagnement opérationnel des collectivités

L'ALEC07 propose aux collectivités des outils d'ingénierie pour élaborer leur stratégie mobilité (concertation, étude de préféabilité, diagnostic mobilité) et mettre en œuvre de nouveaux services. Quelques exemples :

- Une collaboration avec le CAUE 07 sur l'étude "densité et mobilité" à l'échelle d'une communauté de communes, en préparation d'un PLUi ;
- L'animation de concertations, par exemple pour un plan de mobilité simplifié à l'échelle d'une communauté de communes, en collaboration avec un bureau d'études ;
- L'accompagnement d'une communauté de communes pour la mise en place du projet autopartage "Roule ma poule" à l'échelle d'une commune.

Public cible : collectivités

Un **projet spécifique pour appuyer le déploiement de la mobilité partagée en milieu rural** (financement ADEME via TENMOD + collectivités + autofinancement ALEC)

L'ALEC accompagne les collectivités à développer des offres de véhicules partagés, accompagne la réflexion sur les règlements d'utilisation, sensibilise entreprises et particuliers sur le partage de véhicules.

Quelles solutions ? Autostop, location vélo électrique longue durée, autopartage, transport à la demande.

L'animation du Challenge mobilité (financement région AURA)

Objectif : Mobiliser les salariés (public/privé) pour qu'ils viennent au travail 1 jour/an autrement qu'en voiture. Le challenge crée aussi un cadre d'engagement pour les employeurs.

Publics cibles : entreprises et collectivités

Un projet TIMS (financement CEE)

L'ALEC porte le programme TIMS pour 2 structures ardéchoises, en lien étroit avec un projet drômois, pour monter des services d'autostop et autopartage pour des publics précaires, alliant mobilité durable & solidarité

Publics cibles : grand public, focus sur le public en situation de précarité

L'ALEC conduit également des actions d'animation et de sensibilisation du grand public. La dernière création est l'escape game mobilité "Ardèche express".

Financement du service mobilité de l'ALEC (actuels et passés) :

- Convention avec le département pour l'animation
- 2 programmes CEE
- 3 programmes ADEME
- 1 programme Fonds Jeunesse + Département
- ... En cofinancement les collectivités, ainsi que de l'autofinancement



ZOOM sur le projet "Autostop Ardèche"

L'ALEC a accompagné 3 territoires de centre Ardèche (soutenu par le fonds développement jeunesse) pour la mise en place d'une ligne expérimentale qui traverse les 3 territoires avec des arrêts identifiés pour l'autostop pour sécuriser la pratique existante.

C'est un projet :

- Convivial et spontané
- Solidaire et citoyen
- Ecologique et local

Un site internet a été créé pour permettre à toutes et tous de trouver les informations.

Permettre aux collectivités & entreprises d'avoir une stratégie de mobilité durable

ALEC de la Loire - 42 2 ETP - Mission mobilité depuis 2016

L'ALEC 42 accompagne entreprises et collectivités dans le déploiement de stratégie de mobilité durable :

Entreprises

EDEL 42 : service dédié à l'accompagnement des entreprises sur la rénovation ET la mobilité

- **Aide au management de la mobilité** pour les grandes entreprises et plutôt en milieu urbain : Plan de Mobilité Employeurs, conseil mobilité, impact carbone.
- **Conseil infrastructures** pour les TPE et PME : véhicules et vélos, bornes de recharge, stationnement et gestion de flotte.
- **Information et sensibilisation** : notamment via une exposition créée sur mesure et prêtée au besoin, ateliers et conférences, challenge mobilité.
- **Accompagnement à la demande** : sur la ZFE de Saint-Etienne, l'ALEC a accompagné les TPE et PME, dans le cadre du Fonds Air Véhicules (sensibilisation, information sur les aides, rencontre concessionnaires, etc.).

Collectivités

- **Appui à la stratégie des politiques mobilité** : diagnostics, planification et indicateurs de suivi.
- **Développement de services mobilité** : gestion de projets de A à Z (étude d'opportunité, cadre légal, économique, etc.).
- **Centre de ressources** : animation de conférences et ateliers, production de documents sur certaines thématiques.
- **Mobilité et aménagements urbains** : l'ALEC accompagne les communes dans la préfiguration de solutions concrètes et cartographiées d'aménagement (stationnement, circulation...)

Financement du service mobilité de l'ALEC :

L'ALEC a une convention pluriannuelle globale avec les collectivités (cotisation + financement de services par les EPCI + une part département). Cette convention comprend les accompagnements mobilité. Chaque EPCI choisit les missions de manière souple, en fonction de ses besoins. L'ALEC42 est soutenue par chaque collectivité, qui peut alimenter les missions de l'agence par des financements qu'elle a sollicités à cet effet.



Zoom sur le développement d'un service de Transport à la Demande (TAD)

L'ALEC a répondu à la demande de la Communauté de Communes des Monts du Pilat sur la mise en place d'un service de transport à la demande.

L'ALEC a accompagné la collectivité à chaque étape du projet :

- Etude d'opportunité (diagnostic, enquêtes, scénarii)
- Financement
- Marché

Mon TAD vise à promouvoir une mobilité inclusive et durable.

Conçu pour répondre aux spécificités locales, il représente ainsi une opportunité pour la CCMP d'améliorer l'accessibilité et la mobilité de chacun, en offrant un service de transport flexible, adapté aux besoins du territoire.



Construire du conseil en mobilité décarbonée sur l'Eurométropole de Strasbourg pour accompagner des politiques publiques

Agence du Climat, guichet des solutions - Eurométropole de Strasbourg

8 ETP - Mission mobilité depuis 2021

Guichet d'information sur les mobilités décarbonées et la ZFE de l'Eurométropole

Cette mission a été déployée peu après la création de l'ALEC en 2021, dans le cadre d'un référencement auprès de la collectivité, et grâce au soutien de l'ADEME Grand Est.

Pour accompagner le déploiement de la ZFE, l'Eurométropole de Strasbourg a mis en place un dispositif d'aide (compte mobilité et prime à la conversion) avec passage obligatoire par le pôle mobilité de l'ALEC.

L'Agence transmet une synthèse des solutions disponibles, ainsi qu'une attestation qui permet de justifier de la réception d'informations et de déposer une demande d'aide.

Publics cibles : particuliers et professionnels de l'Eurométropole, avec un focus sur les habitants des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) et une extension à l'aire d'attractivité dans le cadre d'un financement européen FEDER.

Projet MOBY (financement CEE - écomobilité scolaire)

4 écoles ont été accompagnées au moyen d'un diagnostic complété par des enquêtes auprès des parents d'élèves et enseignants, permettant la définition d'un programme d'actions cohérent avec les contraintes locales spécifiques. Des ateliers de sensibilisation avec les enfants, en collaboration avec les associations locales, ont été menés. Les objectifs principaux sont : favoriser les modes de déplacements les moins polluants, les plus sûrs et sensibiliser aux déplacements actifs et partagés.

Publics cibles : établissements scolaires, équipes pédagogique, élèves et parents.

Projet TIMS (financement CEE)

Renforcement de l'accompagnement des publics précaires (habitants QPV) via du porte-à-porte et ciblage spécifique sur un service de la collectivité. Ces agents occupant des métiers techniques aux horaires décalés sont confrontés à des contraintes de déplacements conséquentes et ont ainsi des besoins spécifiques.

Publics cibles : habitants des QPV et agents de la collectivité

Actions générales de sensibilisation aux mobilités durables et animations.

Financement du service mobilité de l'ALEC :

- ADEME
- Programmes CEE
- FEDER
- Eurométropole



ZOOM sur l'accompagnement spécifique de la mobilité en QPV

Une personne à temps plein est dédiée à l'accompagnement spécifique des QPV.

Elle se rend dans les structures de quartier et lieux pertinents pour rencontrer ce public, souvent éloigné de l'information et peu conscient des enjeux, notamment de qualité de l'air. La personne chargée de cet accompagnement étudie la situation des habitants et identifie les solutions possibles en fléchant vers les modes les moins impactant pour l'environnement et la santé des populations (modes doux, transports en commun, autopartage et covoiturage).

Depuis 2021, l'ALEC bénéficie d'un soutien de l'ADEME pour 4 postes, dont celui dédié à l'accompagnement des QPV, et ce financement vient d'être reconduit pour 3 ans.

Il est complété, sur d'autres missions spécifiques par des financements européens et locaux : CEE, FEDER, Eurométropole de Strasbourg.

Accompagner le déploiement du Fonds Air Véhicule pour accélérer la décarbonation des mobilités

ALEC Soleval - Sud-Est Toulousain 1 ETP - Mission mobilité depuis février 2022

Le Fonds Air Véhicule (FAV), via un soutien de l'ADEME, est une aide financière à destination des entreprises, associations et collectivités, implantées sur le territoire du Sicoval ou du Muretain Agglomération, qui souhaitent :

- Mettre au rebut leur véhicule thermique polluant Crit’Air 3-4-5-non classé, pour le remplacer par un véhicule électrique (achat neuf, d’occasion ou en location)
- Changer la motorisation de leur véhicule thermique actuel par une motorisation électrique (rétrofit électrique)
- Acheter (neuf ou d’occasion) ou louer un vélo / VAE / vélo-cargo (sans mise au rebut obligatoire)

Pour le territoire du Sicoval et du Muretain Agglomération, l'ALEC SOLEVAL est en charge de l'animation du dispositif et de l'instruction des dossiers. L'agence est l'interlocutrice privilégiée des demandeurs pour l'ensemble des démarches. Concrètement :

Accompagnement stratégique et opérationnel aux entreprises, associations, et des collectivités :

- **Analyse des besoins** de mobilité des collaborateurs et des organisations (professionnels, livraisons, transport de personnes).
- Information et promotion des solutions de **mobilité alternatives** (autopartage, covoiturage, vélos, VÉLI...) et multimodales (marche, transports en commun...).
- Développement de la **cyclo-logistique** (triporteurs, vélos cargo...).
- Accompagnement des structures pour l'**aménagement d'infrastructures pro-vélo** (abris, sécurité, station de maintenance, bornes de recharge...).

Animation, sensibilisation :

- Sensibilisation à la **sécurité routière et au partage de l'espace public** entre cyclistes, piétons et conducteurs, en collaboration avec les acteurs locaux.
- Communication ciblée auprès des professionnels susceptibles d'orienter les bénéficiaires vers le dispositif.
- Promotion du dispositif **Fonds Air Véhicule** en partenariat avec les acteurs locaux en contact avec les professionnels du territoire (commerces, clubs d'entreprises...).
- Organisation et participation à des événements de présentation, de tests et d'essais des véhicules.

Financement du service mobilité de l'ALEC :

Les communautés d'agglomération du Sicoval et du Muretain bénéficient chacune de subventions de l'ADEME pour l'animation et la gestion d'un fonds d'aide et ont décidé de mutualiser leurs actions en confiant la mission à l'ALEC SOLEVAL.



ZOOM sur les VELI(s) : La solution pour une mobilité durable et économique pour chacun, pour chaque trajet

Avec le soutien de l'ADEME et dans le prolongement de l'*eXtrême Défi*, l'ALEC SOLEVAL souhaite promouvoir et soutenir l'émergence des véhicules légers intermédiaires (VELIs)

Plus légers, moins chers ces véhicules proposent une alternative crédible aux voitures dans la mobilité quotidienne. Chez SOLEVAL nous sommes convaincus que le VELI, avec son autonomie adaptée à la majorité des trajets et sa conception pratique et polyvalente, s'inscrit comme une solution de mobilité douce pertinente à intégrer dans nos actions et projets.

Afin de faciliter l'accès à une mobilité respectueuse de l'environnement, plusieurs actions seront mises en œuvre, telles que des essais et présentations de véhicules, ainsi qu'une aide financière ciblée par le biais du FAV.

Être le guichet unique du conseil en mobilité

ALEC du Pays de Rennes 1 ETP - Mission mobilité depuis 2023

En complémentarité avec l'écosystème des mobilités durables sur le bassin rennais, l'ALEC du Pays de Rennes propose un point d'information généraliste sur les mobilités durables et solidaires à destination du grand public, des entreprises et des collectivités.

Elle propose notamment un conseil personnalisé qui se décline en deux temps :

- Diagnostic d'environ 45min / 1h (en visio ou à l'ALEC). Le diagnostic permet de recueillir les besoins et contraintes de la personne, et d'identifier les éventuels freins (financiers, psychosociaux...) pour adopter une mobilité plus durable.
- Proposition des solutions possibles via une synthèse personnalisée avec comptabilité temps, budget, empreinte carbone... Identification des aides possibles et orientation vers les ressources du territoire.

Beaucoup de sollicitations concernent les trajets domicile - travail.

Dans le cadre de la ZFE qui se met en place sur la Métropole de Rennes, l'ALEC est le relai d'information pour les habitants et entreprises.

Le lancement de la mission mobilité s'est fait grâce à l'Appel à Projet TENMOD (financement ADEME). Aujourd'hui, il profite également d'un financement CEE via le projet TIMS, qui s'est monté en collaboration avec l'association WE Ker. Ce projet vise tout public en précarité de mobilité.

Actions d'animation et de sensibilisation du grand public (Fresque de la mobilité, quizz... etc.).

Création de deux jeux : Gare à la banqueroute et jeu des cadenas.

Aides financières sur le territoire :

- Rennes Métropole : tarifs solidaires sur les transports en commun, en fonction des revenus. Location de vélo électrique longue durée avec option d'achat.
- Certaines collectivités du territoire proposent 200€ d'aide pour l'achat d'un vélo.
- BreizhGo - réseau de transport de la région Bretagne : tarifs solidaires, en fonction des revenus.

Financement du service mobilité de l'ALEC :

- Fonctionnement par appels à projet : TENMOD, TIMS...
- Convention de 3 ans avec Rennes Métropole mais volonté d'aller chercher les autres EPCI pour le financement de la suite
- Prestations animation
- Soutien de fondation : Crédit Agricole...



ZOOM sur le jeu "Gare à la banqueroute"

L'ALEC propose une animation ludique qui permet de mieux comprendre les enjeux liés aux différents modes de transports, en abordant des notions de budget, de consommation d'énergie, d'empreinte carbone, de santé et de temps.

Objectifs :

- Sensibiliser aux thématiques des mobilités durables (notions d'empreinte carbone, temps, santé et argent) ;
- Déconstruire certains préjugés ;
- Amener les participants à repenser leur manière de se déplacer ;
- Faire connaître des dispositifs ou acteurs locaux des mobilités sur le Pays de Rennes.

L'installation de bornes de recharge IRVE en copropriété

Pour rappel, l'article 68 de la loi d'orientation des mobilités de 2019 prévoit la possibilité, pour les collectivités ou établissements publics, de réaliser un schéma directeur de développement des IRVE (Infrastructure de Recharge de Véhicule Électrique). Dans le cadre de leurs missions sur l'habitat/copropriété, plusieurs ALEC ont développé des actions dans ce cadre, pour accompagner les copropriétés, un public spécifique.

ALEC de la Grande Région Grenobloise

Mission depuis 2022. 2 personnes travaillent sur le sujet à l'ALEC.



Grenoble Alpes Métropole a souhaité mettre en place un dispositif d'accompagnement pour l'installation de bornes IRVE en copropriété. Le dispositif a été créé en 2022 (entretiens avec les acteurs de terrain, veille, sondage auprès des syndicats et des copropriétaires).

Aujourd'hui, son déploiement repose sur 2 niveaux d'accompagnement :

- Conseil sur le même modèle que France Rénov' : réponse à des questions ponctuelles de premier niveau.
- Accompagnement d'un projet de A à Z, jusqu'au vote des travaux en AG : Visite, identification des besoins, rédaction d'un rapport, apport de solutions techniques et financières, mise en relation avec les entreprises, analyse des devis, participation à l'Assemblée Générale de la copropriété...

Cette mission amène d'autres actions transversales : mobilisation, animation, webinaire, ateliers, communication.

Financements :

De 2022 à 2024 : financement à 50% par l'ADEME et à 50% par la Métropole pour un budget de 75 000 € HT soit 110 jours de travail maximum.

2025 : financement à 100% par la Métropole pour un budget de 60 000 € HT soit 88 jours de travail maximum.

ALEC de la Métropole de Lyon

Mission depuis 2023. 2 personnes travaillent sur le sujet à l'ALEC.



La Métropole a identifié les copropriétés comme ayant besoin d'une forte communication et sensibilisation sur le sujet. Elle a donc confié la mission à l'experte du territoire : l'ALEC de Lyon.

Dans un rôle de sensibilisation-information, l'ALEC organise 1 webinaire tous les 2 mois avec l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique - AVERE et se rend dans les collectivités pour donner des conférences et transmettre de l'information.

Une boîte mail est dédiée à la gestion des demandes IRVE avec 3 sources de sollicitations :

- Via les conseillères et conseillers France Rénov', lors des permanences info conseil ou lors de visite de copropriété, qui identifient et signalent de potentielles copropriétés intéressées ;
- Via les syndicats qui connaissent les services des ALEC ;
- Via des copropriétaires en direct, qui ont suivi un webinaire ou assisté à une conférence.

L'accompagnement de l'ALEC consiste à rédiger une note d'opportunité suite à une visite (d'environ 30min - 1 heure), de déterminer la meilleure solution et d'indiquer les professionnels à contacter en fonction de la solution.

L'ALEC va aussi comparer les devis et accompagner le projet jusqu'au vote.

Financements :

Financement 100% par la Métropole (marché à bon de commande unique) :

En 2024 : 40 000 € / 65 jours de travail.

En 2025 : 30 000 € / 50 jours de travail.

Etude des potentiels d'IRVE

Étude des potentiels d'installation d'Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE) dans les copropriétés de la Métropole du Grand Paris - Agence Parisienne du Climat

L'Agence Parisienne du Climat, en partenariat avec la Métropole du Grand Paris, a dressé l'état des lieux des potentiels d'installation d'Infrastructures de Recharge de Véhicules Électriques (IRVE) dans les copropriétés du territoire métropolitain et propose des solutions concrètes. Cette étude s'inscrit dans la continuité d'un travail réalisé en 2024 par l'Agence Parisienne du Climat, en partenariat avec la Ville de Paris et Enedis.

[Etude en ligne sur le site de l'Agence Parisienne du Climat.](#)



SPL ALEC AIN	ALEC 07 – ARDÈCHE	ALEC 42 – LOIRE	AGENCE DU CLIMAT – EUROMETROPOLE STRASBOURG	ALEC PAYS DE RENNES	ALEC GRENOBLE METROPOLE	ALEC LYON METROPOLE	AGENCE PARISIENNE DU CLIMAT	ALEC SOLEVAL
Guichet unique de la mobilité	x		x	x				
Accompagnement spécifique ZFE COLLECTIVITES		x	x	x				
Planification								
stratégie mobilité	x	x						
Autostop en milieu rural								
Autopartage en milieu rural								
Développement de services mobilité								
Mobilité et aménagement urbain		x						
Centre de ressources							x	
Etude de potentiel		x						
IRVE								
ENTREPRISES								
Plan Mobilité								
Employeur /	x			x				
Interentreprise (PME / PMIE)								
Conseil								
infrastructure				x				
Accompagnement et calcul des aides								
mobilisables (VAE, véhicules Crit'air 1 ou 0) par les intercommunalités								x
GRAND PUBLIC								
Challenge mobilité entreprises								
Animation /		x						
senbilisation grand public	x	x	x	x				
PUBLIC SPECIFIQUE								
Mobilité inclusive								
Ecomobilité scolaire	x	x	x	x				
Mobilité QPV			x					
COPROPRIETES								
Installation borne IRVE						x		x

Contact mobilité par ALEC



SPL ALEC AIN

Sylvie NOBECOURT

s.nobecourt@alec-ain.fr



ALEC 07

Teresa RENNER

infomobilite@alec07.org



ALEC 42

Cassandre JOLY

Cassandre.joly@alec42.org



Thibaut VALLAT-SANCHEZ

Thibaut.vallat@alec42.org



Agence du climat

Agathe COLLARD

agathe.collard@agenceduclimatstrasbourg.eur



ALEC SOLEVAL

Franck DERACHE

mobilite@soleval.org



ALEC Pays de Rennes

Lise BERROU-MONNIER

mobilite@alec-rennes.org